



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 10.09.2015

Votants : 15
Présents : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, MAYENOBE Valérie, BLONDEL Brigitte, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, JAUBERT Alain, FEREDY Philippe, Mr BRUGIERE Alain.

Absents: Mmes MONTEIL Catherine, SIKLI Séverine, VEYSSET Emilie

Mr Alain BRUGIERE a été élu secrétaire de séance.

Objet : Prêt du véhicule du Transport scolaire au Club de football O.L.L

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr le Président de l'O.L.L a demandé par écrit, la possibilité d'utiliser le véhicule de transport de la commune pour effectuer 8 déplacements de l'équipe première.

Après discussion et considérant qu'il est du rôle de la commune de venir en aide aux associations (sportives notamment) dont chacun sait la faiblesse des ressources financières. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de prêter le véhicule de transport de la commune, au club de football l'O.L.L pour les 8 déplacements demandés.
- autorise le Maire à signer une convention fixant les modalités d'utilisation du véhicule

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 24.09.2015

En Mairie, le 24.09.2015

Le Maire

S. EYMARD


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20150924-43-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2015

Publication : 30/09/2015

